

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État

le 16 décembre 2016

CONSEIL DE PARIS

Conseil Départemental

Extrait du registre des délibérations

Séance des 12, 13, 14 et 15 décembre 2016

2016 R 11 G Désignation d'un représentant du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, au sein du Syndicat interdépartemental pour la gestion du parc des sports de Choisy-Paris Val-de-Marne.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil départemental, en date du 29 novembre 2016 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Départemental, au sein du Syndicat interdépartemental pour la gestion du parc des sports de Choisy-Paris Val-de-Marne (Conseil d'administration) :

- M. Pierre AURIACOMBE, titulaire, en remplacement de Mme Valérie MONTANDON, désignée les 19 et 20 mai 2014, démissionnaire.

**La Maire de Paris,
Présidente du Conseil de Paris
siégeant en formation de Conseil départemental**



Anne HIDALGO